

**Assemblée Générale de l'AFIDEN : unité du secteur face à une alerte sérieuse sur la formation des diagnostiqueurs immobiliers**

L'Association AFIDEN (Association pour la Formation Innovante en Diagnostics, Énergie et Numérique) a tenu son assemblée générale annuelle le 19 juin 2025 à Paris, dans un contexte de mutation profonde du secteur du diagnostic immobilier.

Cette rencontre a réuni un large éventail d'adhérents, majoritairement des organismes de formation, animés par une volonté commune : former des professionnels compétents, capables de répondre aux exigences réglementaires croissantes, tout en valorisant la qualité et l'attractivité du métier.



De gauche à droite sur la photo : Jean-Marc Verney – IRILUS, Stéphane Prouzeau – Excellens, Anis Megdiche – UpnPRO, Nicolas Czarniecki – SONELO, Yves Jankoviak – Néof ormation, Michel Centelles – FDTI, Orlane Vernier – IRILUS, Philippe Troyaux – APEE, Cindy Vuillemain – JRS Formation. Crédit photo : Valérie Keller – ASE Formation.

Excusés Olivier HEAULME – DIAGAMTER, Geraud DELAFON – ADX Formation, Patricia DIERYCK – GRETA Lille, Julien DESCLOS – Exellens, Nasser Allag – N2A, Didier HENNETIER – IUT Saint Nazaire

**Une dynamique collective renforcée**

L'assemblée a été marquée par un esprit de cohésion et d'échanges constructifs. Le dialogue nourri entre les membres, et les différents acteurs du secteur au cours de l'année écoulée, ainsi que l'engagement collectif pour faire évoluer la profession, ont été largement salués.

Ce climat d'unité apparaît d'autant plus précieux que le secteur fait face à une intensification des contraintes, tant pour les organismes de formation que pour les diagnostiqueurs en exercice.

**Un travail structuré autour de huit commissions**

L'ordre du jour de l'assemblée générale a permis de consolider les actions à venir, notamment au sein des huit commissions thématiques de l'association :

1. Commission Énergie : innovation, réglementation et durabilité dans les diagnostics énergétiques.
2. Commission OFDI/OFDTI : enjeux spécifiques des organismes de formation au diagnostic immobilier.
3. Commission Certificateur – RNCP/RS : reconnaissance des certifications au regard des référentiels officiels.
4. Commission CFA : promotion de l'apprentissage via les Centres de Formation d'Apprentis.
5. Commission Communication : diffusion interne et externe des actions de l'association.
6. Commission Observatoire des pratiques : analyse et amélioration continue des méthodes pédagogiques.
7. Commission Formation à distance : développement d'offres de formation digitale adaptées aux exigences du secteur.
8. Commission Financement et Juridique : cadre légal et modalités de financement des formations.

Ces commissions sont autant de leviers pour renforcer la structuration et la professionnalisation du secteur, 5 d'entre-elles ont été activées sur les deux années passées pour les besoins de la profession...

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Une chute inquiétante des entrées en formation**

Malgré cet élan, un signal d'alerte fort a été partagé : depuis la fin 2024, les centres de formation constatent une baisse de 30 à 50 % des inscriptions en formation initiale. Cette tendance s'est confirmée au premier semestre 2025. Un paradoxe alors que les entreprises de diagnostic sont plutôt en bonne santé et expriment des besoins en recrutement.

Ce recul fragilise le renouvellement des effectifs et menace, à court terme, la capacité du secteur à répondre à la demande croissante de diagnostics.

## **Un risque de pénurie dès fin 2025**

Si cette dynamique perdure, une pénurie de diagnostiqueurs immobiliers pourrait survenir d'ici la fin de l'année. Or, la demande reste soutenue, portée par l'essor des transactions, les obligations de rénovation énergétique et les enjeux de sécurité du bâti.

Le métier de diagnostiqueur est un maillon essentiel de la transition écologique. Ne pas anticiper cette tension aurait des répercussions en chaîne sur les notaires, les agences, les bailleurs sociaux et les propriétaires.

## **Une pression croissante sur les professionnels en activité**

En parallèle, les obligations pesant sur les diagnostiqueurs se renforcent : certification, renouvellement, formation continue, traçabilité... La première année d'exercice devient particulièrement exigeante, ce qui contribue aux abandons précoces et aux difficultés de sourcing coté alternance et à la crainte des professionnels en reconversion.

## **L'appel de l'AFIDEN**

Face à cette situation, l'AFIDEN appelle à une mobilisation collective :

- Pouvoirs publics : pour une politique claire de soutien à la formation initiale et continue ;
- Financeurs : pour une adaptation des critères de prise en charge aux réalités du terrain ;
- Certificateurs et institutions : pour garantir un juste équilibre entre exigence de qualité et accessibilité du métier, en veillant à ce que la certification demeure le reflet d'une compétence réelle, acquise dans le cadre de parcours de formation rigoureux ;
- Professionnels du secteur : pour continuer à valoriser la filière tout en accueillant les nouveaux entrants avec pédagogie et attractivité.

## **Préserver une ambition collective**

Dans un contexte en pleine évolution, la formation est un pilier stratégique. Elle garantit la compétence, la fiabilité et l'indépendance des professionnels du diagnostic.

L'AFIDEN poursuit son travail de veille, d'alerte et de structuration, afin de préserver un haut niveau d'exigence tout en facilitant les parcours.

Enfin, l'association appelle à une concertation nationale, pour imaginer collectivement les modèles de formation de demain, au service de l'intérêt général.

## **À propos de l'Association AFIDEN**

L'Association AFIDEN : Association pour la formation innovante en diagnostics énergie et numérique souhaite participer à la professionnalisation de la formation dans le domaine du diagnostic immobilier en favorisant les interactions avec l'ensemble des protagonistes de la profession, y compris les diagnostiqueurs et les centres de certification. L'objectif est de créer un environnement propice à l'échange de connaissances, à l'harmonisation des pratiques et à la promotion de normes élevées en matière de diagnostics énergie et numérique.

AFIDEN représente actuellement plus de 65 % des diagnostiqueurs formés au niveau national.

L'association vise à développer des normes et des pratiques professionnelles élevées tout en favorisant l'innovation et la recherche dans un secteur en constante évolution.

Pour de plus amples informations sur l'Association AFIDEN et ses initiatives, veuillez contacter Jean- Marc Verney à [jeanmarc.verney@gmail.com](mailto:jeanmarc.verney@gmail.com) ou 06 63 44 50 45.

Prochaine AG le mardi 9 septembre 2025 à 9h00 – contactez-nous pour adhérer.

